Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 27 février 2012 à 21h17 ; à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débuta.

2012-41 **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.**

Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents;

En conséquence, il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement :

Que le conseil renonce à l'avis de convocation et met à l'ordre du jour le sujet suivant : Facture de Lafontaine, Leclerc Inc. au montant de $ 457 106,

2012-42 **ALIMENTATION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT D'UNE FACTURE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement que l'on paie la facture suivante :

- Lafontaine Leclerc Inc. (Déc. No. 5) : 457 106,93 $

2012-43 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 21h23, et il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Sébastien Barriault, maire	Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et secrétaire-trésorière